

# **Agglomération Pau Béarn Pyrénées**

La communauté d'agglomération de Pau-Pyrénées a été créée le 2 mars 1999. Le 1er janvier 2017, elle est remplacée par la Communauté d'agglomération de Pau Béarn Pyrénées issue de la fusion avec deux communautés de communes voisines (la communauté de communes Gave et Coteaux et la communauté de communes du Mieu de Béarn). Elle regroupe aujourd'hui 31 communes et mène son action sur un territoire regroupant compte 162 000 habitants.

La ville de Lescar a rejoint l'agglomération, appelée alors Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées, dès l'année 2000. Elle est représentée au sein du Conseil Communautaire par quatre élus municipaux, dont le Maire qui a la qualité de Vice-Président.

La Communauté d'Agglomération exerce de nombreuses compétences essentielles au développement du territoire et à la qualité de vie de ses citoyens.

On peut citer notamment : le développement économique et le tourisme ; l'aménagement de l'espace et l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ; la gestion des déchets ; la voirie d'intérêt communautaire, l'habitat social, l'assainissement des eaux usées et pluviales et la restauration scolaire.



[Tous les statuts et compétences de la Communauté d'Agglomération](#)



## **Hôtel de ville**

Allée du  
Bois  
d'Ariste  
64230  
Lescar  
05 59 81  
57 00

### **HORAIRES**

:  
Lundi au  
Vendredi  
de 8h30 à  
12h et de  
13h30 à  
17h

